

UN PROBLÈME AVEC  
L'ADMINISTRATION  
CANTONALE ?

L'IMPRESSION  
DE NE PAS  
AVOIR ÉTÉ  
ENTENDU•E ?

DES QUESTIONS  
SUR DES  
DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES ?

## NOTRE ACTION

### ÉCOUTE

nous vous offrons un espace dans lequel  
vous pouvez vous exprimer librement

### INFORMATION ET CONSEIL

nous pouvons vous orienter dans  
vos démarches et vous aider à comprendre  
le fonctionnement, les actions et décisions  
de l'Administration cantonale vaudoise

### INTERMÉDIAIRE

nous pouvons prendre contact avec l'autorité  
concernée et examiner tout document utile  
afin de comprendre votre situation et faciliter  
la recherche de solutions

## NOS GARANTIES

INDÉPENDANCE

IMPARTIALITÉ

CONFIDENTIALITÉ

GRATUITÉ

### OUVERT À TOUTE PERSONNE

indépendamment du domicile,  
du statut, de la nationalité

LIMITE : NOUS NE POUVONS INTERVENIR  
QUE SI UNE AUTORITÉ CANTONALE  
VAUDOISE EST CONCERNÉE

**N'HÉSITÉZ PAS  
À NOUS  
CONTACTER!**

→ **PAR TÉLÉPHONE**

021 557 08 99

du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30

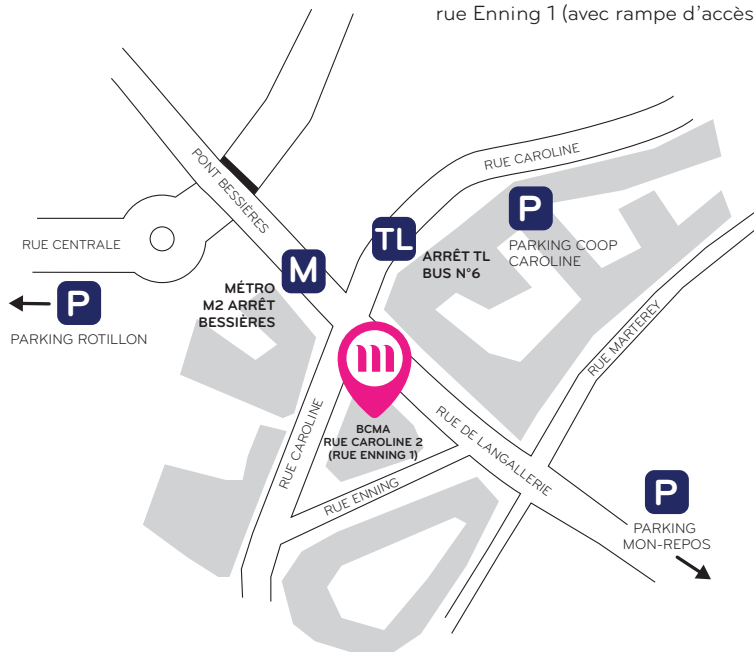
→ **PAR COURRIER OU COURRIEL**

case postale 171 - 1001 Lausanne

contact.mediation@vd.ch

→ **EN PASSANT DANS  
NOS BUREAUX**

double entrée : rue Caroline 2 et  
rue Enning 1 (avec rampe d'accès)



**BCMA**   
Bureau cantonal  
de médiation administrative

Rue Caroline 2 • Case postale 171 • CH-1001 Lausanne

Tél. 021 557 08 99 • contact.mediation@vd.ch • www.vd.ch/bcma